

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 11
Nbre de présents : 11
Nbre d'excusés :*

*Date de convocation : 24/03/2014
Date d'affichage : 02/04/2014*

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 mars 2014

Le vingt neuf mars deux mille quatorze à dix heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Etaient présents : M. BINET Frédéric - M. CARON Yves - M. SALOME Marc - Mme DELAVENNE Fabienne - M. BOILEAU Florent - Mme ALLIOTE Sophie - M. GAUDRILLER Patrick - M. PERRIN Sébastien – Mme CADET Vinciane - M. WALLET Jacky – Mme CHAVERON Colette

Etaient excusés :

Madame Colette CHAVERON est nommée secrétaire de séance

Objet : Détermination du nombre d'adjoints

En application de la loi n° 82-974 du 19 novembre 1982 et de l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De fixer à 3 le nombre d'adjoints pour la commune de DOMART SUR LA LUCE. Ce nombre étant conforme à la limite de 30 % de l'effectif du Conseil Municipal.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, Domart sur la Luce, le 29 mars 2014
Le Maire,

Frédéric BINET